ahi33
Prévention et Santé au Travail

Risque chimique

Salariés

Le plomb : dangers et préconisations

Dans quels secteurs peut-on trouver du plomb ?

Bâtiment

Rénovation : travaux de couverture, ponçage, sciage ou perçage d'huisseries couvertes de peintures au plomb, décapage de peintures au plomb et oxy-découpage au chalumeau, métaux peints, canalisations.

Démolition, soudage, terres polluées, réseaux télécoms...

Industrie

Batteries, électronique, céramique, métallurgie, plasturgie, DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), récupération des métaux,...

Artisanat

Vitraux, poterie, fonderie d'art et joaillerie

Autres (loisirs, bricolage)

Tir sportif, chasse, rénovation de maison (peintures, céruse)

Quelles sont les voies de pénétration du plomb ?

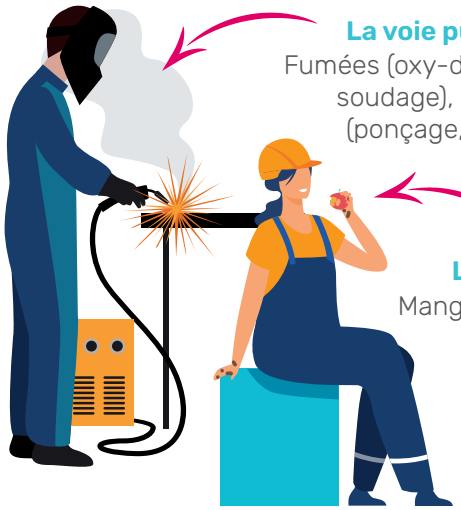

La voie pulmonaire
Fumées (oxy-découpage, soudage), poussières (ponçage, découpe).

La voie digestive
Manger, boire et fumer avec les mains contaminées

Le plomb est difficilement éliminé

Une fois absorbé, il s'accumule dans l'organisme où il peut rester stocké plusieurs dizaines d'années.

Quels sont les risques pour votre santé ?

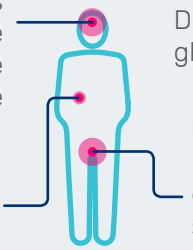

Système nerveux
Diminution des capacités intellectuelles, trouble de l'humeur, trouble de la mémoire

Sang
Diminution des globules rouges

Reproduction
Diminution du nombre de spermatozoïdes, effets sur la grossesse et le développement du fœtus.

Reins
Insuffisance rénale

La gravité dépend de l'intensité et de la durée d'exposition

Enfants

Les enfants sont très sensibles au plomb (retard du développement moteur et intellectuel).

Femme enceinte

Le code du travail interdit d'exposer une femme enceinte ou allaitante au plomb car celui-ci pourrait être transmis à son enfant (article L4152-1 du Code du Travail).

Comment se protéger ?

Au travail

Il convient de :

- Limiter au maximum le contact avec les poussières. Utiliser les procédés les moins émissifs.
- Utiliser les dispositifs d'aspiration disponibles au poste de travail pour capter les poussières. Attention à ne pas modifier ni gêner leur fonctionnement.
- S'équiper de protections individuelles : combinaison intégrale jetable, gants jetables, masques de type FFP3. Renouveler les EPI jetables après chaque utilisation et nettoyer quotidiennement les EPI réutilisables.
- Nettoyer les postes de travail par aspiration, proscrire l'utilisation du balai et de l'aspirateur ménager.

Les règles d'hygiène à respecter

- Ne pas boire, manger, fumer sur les lieux de travail.
- Se laver les mains et le visage à la fin de chaque demi-journée de travail ou le plus régulièrement possible (se brosser les ongles et les essuyer avec un essuie-main jetable), et particulièrement avant de manger boire ou fumer.
- Déjeuner en vêtements de ville.

Après le travail

Attention vous pouvez contaminer vos proches

Si vous êtes au contact de plomb : vous pouvez en avoir sur vous ou sur les vêtements de travail et donc en ramener chez vous !

Voici quelques gestes simples pour éviter les risques :

Retirez vos vêtements de travail au travail et laissez-les dans le vestiaire prévu à cet effet.

Utilisez des casiers séparés pour vos vêtements de travail et de ville.

Prenez une douche après le travail (nettoyez les cheveux, les ongles, la barbe).

Si vous lavez vos tenues de travail chez vous : transportez les dans un contenant hermétique et ne les lavez jamais avec les autres vêtements de la famille.

ahi33 - Version 1 - Janvier 2024 - Photo : Freepik